

Catégorie C

Mouvement de mutations au 1^{er} mars 2015 CAPN n°7 du 24 au 29/10/2014 – Suites le 20/11/2014 Totalemment insuffisant !

La Commission Administrative Paritaire Nationale du mouvement complémentaire pour le 1^{er} Mars 2015 s'est déroulée du 24 octobre au 29 octobre 2014. Les suites ont été données et connues le 20 novembre 2014.

Pour la bonne information de tous, certains chiffres et résultats définitifs doivent être mis en exergue :

- **1451** demandes ont été déposées sur **les 2 filières**.
- **459** demandes ont été **satisfaites** soit un « **taux de satisfaction** » de **31,63 %**.

Au terme du mouvement :

- **15** départements pour la filière fiscale et **20** départements pour la filière gestion publique restent **fermés**,
- **69 ouverts** dont **56** en province pour la filière fiscale. **70 ouverts** dont **61** en province pour la filière Gestion Publique. (voir Cartes de France des mutations après CAPN).

Si le taux de satisfaction est légèrement meilleur que celui du mouvement complémentaire de l'an passé, il reste malheureusement très en deçà des attentes légitimes des Agents et de **F.O.-DGFIP** au vu des emplois vacants. Nous sommes loin du 2^{ème} vrai mouvement revendiqué par **F.O.-DGFIP**.

Filière Fiscale

Libellés	Avant CAP	Après CAP
Total des demandes déposées	855	
Total des demandes satisfaites	226	273
Taux de satisfaction	26,4 %	32,5 %
Rapprochement en attente	55	50
Nombre de départements fermés	17	15

Filière Gestion Publique

Libellés	Avant CAP	Après CAP
Total des demandes déposées	596	
Total des demandes satisfaites	134	186
Taux de satisfaction	22,5 %	30,6 %
Rapprochement en attente	24	21
Nombre de départements fermés	29	20

Total des emplois vacants Filière Fiscale

Total province	656,2
Total IDF	235,6
Total général	891,8

Total des emplois vacants Filière Gestion Publique

Total province	47,9
Total IDF	418,2
Total général	466,1

Ces tableaux et ces chiffres confirment la situation dégradée actuellement supportée par les personnels dans les postes et services des Finances Publiques au moment où 2 000 nouvelles suppressions d'emplois s'annoncent.

Analyse :

Le faible niveau du taux de satisfaction de ce mouvement complémentaire de mutation de la catégorie C rend incompréhensible la logique de la DGFIP alors que l'on constate une vacance d'emplois de 1 357,9 ETP.

Cela rend encore plus inacceptable que la Direction Générale limite et « bloque » des départs et ne donne pas satisfaction aux agents qui faisaient des demandes de mutation sur des postes vacants.

F.O.-DGFIP condamne cette gestion de la « pénurie » qui se fait totalement au détriment des agents.

La DGFIP s'était engagée, lors de la fusion, à donner satisfaction à la totalité des agents prioritaires classés et figurant sur les tableaux de mutation à l'ancienneté de la demande de la filière gestion publique. Aujourd'hui, à la veille de la mise en place de la fusion des filières, elle revient sur ses engagements. À l'issue du mouvement complémentaire, il reste encore 11 agents figurants dans les tableaux. Les élus **F.O.-DGFIP** ont rappelé, avec force, le caractère intolérable de cette situation qui pénalisait lourdement ces agents.

Tout au long des travaux de la CAPN, **F.O.-DGFIP** a dénoncé les suppressions d'emplois : plus de 15 000 emplois supprimés à la DGFIP durant les 5 dernières années et 2 000 à venir pour l'année 2015, dont 1 000 de catégorie C. Suppressions d'emplois supportées pour l'essentiel par la catégorie C et qui impactent autant les conditions de travail et l'exercice des

missions que les droits de l'agent : temps partiel, congés, notation **et forcément mutation**.

Une fois de plus, malgré le mouvement complémentaire, nombre d'agents n'obtiennent pas leur 1^{er} vœu, voire n'obtiennent rien, alors que des postes demeurent vacants et des directions sont déficitaires. Pour rappel plus de 120 directions sont en sous-effectif dans la filière fiscale et plus de 100 directions en filière gestion publique.

Comment vont fonctionner les services dans ces conditions de sous-effectifs permanents ? Prépare-t-on l'abandon de missions complètes ?

La Direction Générale montre une fois de plus son mépris envers les personnels. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

F.O.-DGFIP a condamné le refus de l'administration à appeler l'ensemble de la liste complémentaire alors que la situation de l'emploi est catastrophique. Pendant ce temps, la situation personnelle de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services.

Les élus **F.O.-DGFIP** ont donc émis un vote contre ce mouvement qui est largement insatisfaisant et insuffisant et ont rappelé qu'ils revendiquaient :

- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste,
- une affectation la plus fine possible,
- que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est demandé par un agent,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

La délégation F.O.-DGFIP

Véronique LIAUTAUD - Tony PLUMAIN – David WLODARCZYK
Martine MINIOU (expert)